

## Annexe 24 – Épreuve de contrôle du BTS – BTS métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie – U2 : environnement professionnel

## Grille nationale d'évaluation

Numéro du candidat :				
Nom et prénom du candidat :				
Académie :				
Date de l'épreuve :				
	Niveau de maîtrise			
CRITÈRES D'ÉVALUATION				
	TI	I	S	TS
Aptitude à appréhender un contexte professionnel.				
Aptitude à mobiliser les connaissances relatives aux entités commerciales du				
secteur.				
Aptitude à concevoir une adaptation à un contexte défini.				-
Aptitude a concevoir one adaptation a on contexte definit.				
				-
Rigueur et efficacité de l'expression orale.				
TI: très insuffisant – I: insuffisant – S: satisfaisant – TS: très satisfaisant	Note: /20			
Appréciation portée par l'examinateur :				
appreciation portee par rexaminateor.				
Nom et signature de l'examinateur :				

<sup>©</sup> Ministère de l'Éducation nationale - education.gouv.fr

<sup>©</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - esr.gouv.fr